

4 février 1976 Berthe dite Amélie COUTANT renonce à l'héritage de sa sœur Louise

du 4 février 1976

L'an mil neuf cent soixante seize et le quatre février,

au secrétariat greffe du tribunal de grande Instance de SAINTES et pardevant Nous Secrétaire-Greffier soussigné,

Renonciation à Sson.

Monsieur BRUN Nicolas, demeurant à Saint André de Lidon, agissant au nom et comme mandataire de :

Vve. DEPEUX

Mme. Berthe Coutant, Veuve non remariée de M. Augustin GOURIVEAU, S.P. demeurant au lieu dit « Les Sables » commune de Léognan (Gironde), née à Grézac le vingt et un avril mil huit cent quatre vingt deux, aux termes d'un pouvoir, en date à Léognan du 28 janvier 1976, ci-annexé,

Lequel ès ualité qu'il agit a déclaré que sa mandante renonce purement et simplement à la succession de Mme. Louise Coutant, Veuve non remariée de M. Paul DEPEUX, en son vivant demeurant à Royan 51 Rue des Gardeset décédée à l'hopital de Malakaoff à VAUX SUR MER où elle se trouvait momentanément le deux janvier mil neuf cent soixante seize, sa sœur, dont elle est habile à se porter héritière pour partie.

Affirmant que rien n'a été fait contraire aux présente ;

De laquelle déclaration de renonciation, le comparant ès-qualité a requis acte et après lecture a signé avec Nous Secrétaire-Greffier.

M° DUFOUR

560 à forfait

22,50

15,00

75,00

112,50

du 4 Février 1976

L'an mil neuf cent soixante seize et le quatre février,

Au secrétariat-greffe du Tribunal de Grande Instance de SAINTES et pardevant Nous Secrétaire-Greffier soussigné,

A COMPARU :

Renonciation à Sson. Monsieur BRUN Nicolas, demeurant à Saint André de Lidon, agissant au nom et comme mandataire de :

Vve. DEPEUX.

Mme. Berthe Coutant, Veuve non remariée de M. Augustin GOURIVEAU, S.P. demeurant au lieu dit " Les Sables" commune de Léogan (Gironde), née à Grézac le vingt et un avril mil huit cent quatre vingt deux, aux termes d'un pouvoir, en date à Léognan du 28 Janvier 1976, ci-annexé.

lequel ès-qualité qu'il agit a déclaré que sa mandante renonce purement et simplement à la succession de Mme. Louise COUTANT, Veuve non remariée de M. Paul DEPEUX, en son vivant demeurant à Royan 51 Rue des Gardeset décédée à l'hopital Malakoff à VAUX SUR MER où elle se trouvait momentanément le deux janvier mil neuf cent soixante seize, sa soeur, dont elle est habile à se porter héritière pour partie.

Affirmant que rien n'a été fait contraire aux présente;

De laquelle déclaration de renonciation, le comparant ès-qualité a requis acte et après lecture a signé avec Nous Secrétaire-Greffier.

M^o DUFOUR.

560
 22,50
 15 00
 15 00
 114,50

à forfait

[Signature]

[Signature]

[Signature]